



Déclaration liminaire CDEN du 22 avril 2014

Monsieur le Préfet, Monsieur l'inspecteur d'académie, mesdames et messieurs,

A l'heure où le zapping électoral nous conduit de remaniements ministériels en alternances politiques, l'UNSA Education déplore de devoir inscrire son action syndicale dans des fenêtres de tir de plus en plus étriquées. Nous nous sommes efforcés de contribuer à tirer le meilleur parti de ce premier acte du quinquennat sous la tutelle de Vincent Peillon.

Si l'on peut reconnaître à ce dernier le mérite d'avoir ouvert un grand nombre de chantiers conformément aux promesses de campagne du Président candidat, dans la plupart de ces chantiers, nous en sommes toujours au gros œuvre.

Notre nouveau ministre Benoît Hamon a pris ses fonctions, et sa feuille de route s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur. Nous avons tous entendu le Président de la République réaffirmer la priorité à l'Education lors de son allocution du 31 mars.

Pour l'Unsa Education, cet engagement doit se concrétiser par la poursuite des réformes indispensables à notre système éducatif et le maintien des 60.000 emplois promis. Nous mesurons aujourd'hui dans le Gard combien certaines ouvertures sont déjà tellement nécessaires, certaines fermetures tellement préjudiciables à l'accueil des élèves dans notre Ecole publique.

Au-delà de la loi d'orientation qui fixe l'horizon de l'action ministérielle, ces multiples chantiers doivent impérativement aboutir.

Malgré les efforts financiers consentis par le ministère dans ce contexte de crise (augmentation du ratio de passage à la hors classe, l'ISAE), l'Unsa Education réclame une indispensable revalorisation indiciaire et la fin du gel du point d'indice pour l'ensemble de la Fonction Publique. En vain ! C'est pourquoi l'UNSA appelle à la grève le 15 mai prochain afin que le premier ministre comprenne l'indispensable rééquilibrage de l'effort demandé. Il n'est pas envisageable de prolonger la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Mais tout n'est pas à attendre de Paris. Nous vous redemandons Monsieur l'inspecteur d'académie, Monsieur le Préfet, d'œuvrer pour que peu à peu, comité de pilotage après comité de pilotage, le rythme de vie scolaire se rapproche du rythme de vie de l'enfant dans les communes du Gard... Ecourter les journées scolaires, alléger les enseignements l'après-midi et favoriser l'organisation de journées qui se ressemblent, tels sont les objectifs de cette réforme. Tout compromis sur ces points nous écartera du but recherché et invalidera cette réforme. En outre, nous vous avons alerté à de multiples reprises sur la dégradation des conditions de travail des enseignants qui résulte de certains de ces compromis. Nous vous demandons de les prendre en compte en aménageant par exemple le calendrier scolaire afin

de prévoir 3 mercredis matins pour des animations pédagogiques, en reportant le rattrapage du pont de l'ascension.

Concernant la carte scolaire, l'UNSA Education déplore que celle-ci ait été reportée en raison des élections municipales. Ce report aura des conséquences sur le mouvement des enseignants avec un calendrier plus que serré et des modalités dont la complexité reste inconnue.

Cette année, nous pourrions nous féliciter d'avoir enfin une dotation positive. Nous en mesurons unanimement l'insuffisance au regard de la croissance démographique de ce département et aux injonctions ministérielles arrivées après la répartition des moyens en postes.

En effet, le P/E demeure encore une fois le plus bas de l'Académie, il est de 5.064 pour 2014 malgré la volonté de Madame le Recteur de le rééquilibrer par rapport aux autres départements. Lors du dernier CTA, l'UNSA Education a réclamé des moyens supplémentaires, nous réitérons cette demande.

Dans le catalogue des situations à étudier ce jour, Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'académie, vous prévoyez de faire 39 ouvertures de classes ordinaires et 26 fermetures. Pour certaines écoles, après fermeture, la moyenne par classe dépasse les 28 élèves en maternelle, 26,80 en élémentaire et 25.80 en primaire. Dans certains cas, ces moyennes ont pour conséquence des répartitions pédagogiques extrêmement contraignantes qui se répercutent sur les conditions d'apprentissage des élèves. Des conditions que l'on mesure mal depuis la rue de Grenelle. L'UNSA Education continuera de faire remonter cette réalité et défendra chacun de ces dossiers pour éviter que cela ne se produise. Nous ne désespérons pas de vous faire entendre que d'autres ouvertures s'imposent comme à Fontanès-Combas.

Vos propositions de fermeture, si vous les maintenez, auront un impact sur l'organisation des écoles, quand on sait que ces écoles voient souvent leurs effectifs augmenter durant l'été, induisant une réouverture en septembre. Alors pourquoi fermer maintenant ?

Enfin, nous nous réjouissons de voir se poursuivre le dispositif « plus de maîtres que de classes », ainsi que l'implantation de 2 postes pour l'accueil des 2 ans, même si ceux-ci restent insuffisants. C'est pourquoi il faut éviter de fermer des classes là où les équipes n'avaient pas attendu ce dispositif pour les accueillir comme à Alzon et Laval Pradel. Nous saluons enfin l'amorce du rattrapage du nombre d'enseignants référents.

En revanche, se pose toujours la question des RASED. La loi sur la Refondation, fait peu de cas des RASED, et aucune directive ministérielle n'appuie un retour de ces postes dont les écoles ont grand besoin.

Pour terminer, dans un gouvernement « de combat », l'UNSA Education attend de notre nouveau ministre qu'il conjugue audace et dialogue, mais aussi courage politique, pour garder le cap d'une ambition éducative qui soit juste, pour les élèves, comme pour les personnels.

Je vous remercie de votre attention.